

## Compte-rendu du conseil d'école n°3 *mardi 8 juin à 18h*

### Présents :

- M. Farge, directeur de l'école
- Mme Herbet, adjointe
- Mme Carrière, conseillère municipale
- M. Batigne, Maire
- Mme Pull, Directrice ALP Multi-Sites
- Mme Lepresle, parent d'élèves élue

### Excusés :

- M. Marin IEN de Castelnaudary

### **- Ouverture de la séance**

Le directeur rappelle succinctement le règlement du Conseil d'école.

### **- Effectifs**

\* Effectifs en légère baisse avec 130 élèves prévus à la rentrée. Mais, plusieurs arrivées ne sont pas à exclure en regard avec la situation des années passées. M.Farge profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Mme Marc pour son travail et son implication au sein de l'école Rosa Parks. Les résultats du mouvement ne sont pas parus, nous ne savons donc pas encore qui prendra le poste fractionné au sein de l'école, mais Mme Marc rejoindra la Haute-Garonne.

### **- Point sur la situation sanitaire - Covid 19**

Le directeur fait un point sur la situation à l'école :

- Aucune fermeture de classe et les absences toujours remplacées ont permis une année scolaire complète malgré la semaine de distanciel.

- Protocole sanitaire : le protocole en vigueur reste le même malgré l'assouplissement des règles annoncé au niveau national. Non brassage, récréations séparées, lavage des mains...

- Les tests salivaires annoncés ne sont pas mis en place au sein de notre école du fait d'une situation sanitaire saine.

- Le protocole visant à signaler tous les cas de COVID au sein de l'école reste actif à savoir que tout enfant positif doit être mentionné à la direction de l'école et suivre les recommandations des pouvoirs publics. Il en est de même des situations de cas contact.

- Au niveau du périscolaire, le protocole en vigueur reste le même. Une liste des agents souhaitant se faire vacciner a été communiquée à l'hôpital de Castelnaudary.

## - Point sur la rentrée 2021/2022

- \* Organisation de la semaine : similaire à celle de cette année scolaire, sur 4 jours et demi.
- \* Vu les effectifs, l'organisation de l'année prochaine laisse à penser qu'il y aura 6 classes et l'organisation suivante : PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CM1, CM2. Les classes devraient avoisiner un effectif de 19 à 24 élèves au minimum. Il est à noter le changement de niveau de Mme Allain qui bascule sur la classe des CP/CE1 et inversement celui de Mme Ollier qui travaillera avec Mme Marquié aux côtés des PS/MS.
- \* L'équipe enseignante souhaite reconduire le dispositif d'accueil du matin visant à ce que les maternelles ne soient pas accueillies au portail principal mais via celui donnant sur la crèche. Cette division des espaces permet de préserver un contact avec les familles tout en préservant les espaces communs d'une circulation difficile. C'est aussi une opportunité non négligeable pour les enfants d'aller vers plus d'autonomie dans la gestion de leur matériel de base. De plus cela limite le nombre de personnes présentes au portail favorisant ainsi des échanges plus sereins et qualitatifs avec les familles. Le conseil va dans le sens de cette proposition et la reconduit pour l'année scolaire à venir.
- \* Les horaires de ménage seront uniformément positionnées le soir après la classe à partir de la rentrée de septembre. À ce sujet, il est demandé par la mairie si les enseignants peuvent travailler après la classe en salle des maîtres afin de ne pas gêner au ménage dans les classes. Le directeur indique qu'il est le plus souvent nécessaire d'être dans sa classe pour avoir accès à l'ordinateur de classe ou au matériel nécessaire pour l'organisation de la journée suivante. Cependant, il indique que les enseignants font attention et que si des propos ont été rapportés à ce sujet ce ne fut pas le cas directement à l'école. Une discussion avec les agents responsables du ménage sera engagée dès mercredi 9 juin afin d'évoquer cette situation.
- \* Le mode de fonctionnement pour l'achat des fournitures reste le même que l'année dernière :

La gestion d'une enveloppe par enfant est confiée aux enseignants. Les dépenses plus importantes et occasionnelles sont discutées séparément.

L'enveloppe se présente de la façon suivante : 100 euros/enfant dont 80 euros réservés à l'achat des fournitures, livres et manuels et 20 euros pour les fournitures annexes (encre, petit matériel commun...) et le cadeau de Noël (livre). Il est noté que le budget reste maîtrisé par l'équipe enseignante et que les besoins sont couverts par cette enveloppe.

Il n'est pas fait opposition à la reconduction de ce budget.

Concernant le matériel plus important, notamment le renouvellement du parc informatique, il est à noter l'acceptation du dossier "Plan de relance" monté avec la mairie qui permettra une dotation conséquente pour l'école avec le remplacement des ordinateurs et des vidéoprojecteurs dans chaque classe.

À ce sujet, nous avons un TBI (tableau blanc interactif) âgé, mais que nous aimerions pouvoir utiliser si cela est encore possible. M. Bertalot est passé à plusieurs reprises mais sans réussite à ce jour. Un courrier en direction de M. Belmas sera rédigé.

L'évolution des effectifs engendre des besoins nouveaux en mobilier. Quelques bureaux et chaises devront être achetés afin de permettre l'aménagement de la classe de Mme Herbet. Un point précis sera fait et les besoins seront ensuite communiqués en mairie d'ici la fin de semaine.

De fait, une partie du mobilier adapté à la maternelle sera, durant une période indéfinie, en trop dans l'établissement. Nous souhaiterions pouvoir le mettre à disposition du personnel de mairie afin qu'il puisse être stocké dans leurs ateliers en attendant que le besoin revienne. La mairie

demande à ce que ce tri de mobilier soit fait et identifiable pour le 7 juillet, date du début du ménage estival prévu dans l'école.

Le directeur en profite pour remercier la mairie pour leur accompagnement financier et matériel.

\* Le directeur rappelle que la rentrée scolaire est fixée au jeudi 2 septembre 2021 et qu'une réunion d'information pour les futurs élèves de PS s'est tenue ce mardi 8 juin, en amont de ce conseil d'école.

\* L'accueil des enfants de la crèche et de la MAM ne sera lui pas possible sur le temps scolaire du fait du protocole sanitaire. Nous espérons évidemment une reconduction prochaine de ce dispositif à l'horizon 2022.

\* Concernant les inscriptions cantine, l'école souhaiterait avoir confirmation de la distribution des dossiers d'inscription d'ici la fin d'année afin de prendre un peu d'avance à la rentrée. Cela est confirmé par Mme Pull.

### **- Vie scolaire**

\* Il n'y a point de vie scolaire sans partenariat étroit avec les différents acteurs. Les parents en sont un maillon essentiel. Cette année est la dernière de Mme Lepresle à nos côtés. Le directeur tenait à la remercier au nom de toute l'équipe mais aussi personnellement pour l'énergie et l'investissement qui aura été le sien depuis maintenant plus de dix ans. Il espère que l'avenir pourra permettre de poursuivre ce partenariat avec autant de facilité et d'efficacité.

\* Cette année l'école se devait d'anticiper les contraintes éventuelles liées au protocole sanitaire dans l'organisation de ses actions pédagogiques. De fait, l'école est actuellement en pleine réalisation d'un enregistrement autour du thème de l'histoire du Rock. Nous espérons pouvoir partager avec les parents le fruit de notre travail très prochainement en mettant à leur disposition un dossier en téléchargement permettant de découvrir ce travail. Ce projet mené en collaboration avec l'EMI de Castelnaudary a dû évoluer plusieurs fois, mais l'engagement des enfants est resté le même, nous souhaitons donc les féliciter.

\* Concernant les visites des collèges de secteur, les informations ont été délivrées aux familles ce jour ou avant, les dossiers ont aussi été adressés aux familles. Pour toute question, merci de vous adresser aux établissements concernés. Des difficultés organisationnelles sont apparues ce jour avec le collège de Villefranche de Lauragais. Nous sommes en train de les régler afin que les enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions.

\* Une visite de l'orthoptiste est prévue pour les PS le 17 juin prochain.

\* Plusieurs sollicitations de la Compagnie Ici et pas Ailleurs n'ont pu être acceptées du fait de la rigidité du protocole sanitaire. Néanmoins, dès que possible, nous les solliciterons.

\* Mme Lepresle informe le conseil de la présence d'adolescents au grillage de l'école vers 17h45. Des propos non appropriés y sont échangés à proximité des élèves. Mme Pull indique ne pas avoir eu connaissance de cette situation via ses équipes. La vigilance sera de mise dans les semaines à venir.

## **- Sécurité**

\* Plusieurs problèmes relatifs au transport scolaire nous ont été remontés. Même si l'école n'est pas responsable de ce temps de transition, il nous semble important de faire remonter cette situation récurrente, notamment aux parents d'élèves, afin qu'une sensibilisation en direction des familles puisse être menée. Les problèmes ont été identifiés sur la ligne de Saint Michel de Lanès. Un courrier commun de la mairie et de l'école sera transmis au conseil général, service des transports.

## **- Travaux et équipement**

\* Les grillages de l'enceinte scolaire sont fragilisés en certains endroits. Un petit tour d'horizon serait nécessaire afin d'éviter une aggravation potentiellement accidentogène à l'avenir. De plus le grillage de la partie enherbée s'affaisse. Il serait intéressant de le redresser afin de sécuriser la zone.

La mairie indique que ce sera fait pour la rentrée scolaire.

\* L'évolution du projet d'agrandissement de l'école est demandée. La réalisation de divers lotissements sur le secteur peut-elle être suffisante à l'étude de ce projet ?

La mairie indique que l'étude est actuellement en stand-by mais la volonté est là et la nécessité d'un tel projet semble évidente avec les futurs projets immobiliers engagés sur la commune.

\* Avec la variation des températures et l'utilisation faite par les enfants de ces coins privilégier à leurs yeux, il faut régulièrement resserrer les tables du mobilier de jardin car elles ont tendance à bouger et à devenir dangereuse. La mairie indique que ce sera pris en compte.

\* Nous constatons moins de problèmes de déjections de chats dans la cour de l'école. La mairie indique qu'une campagne de stérilisation a été demandée, en stand-by à l'heure actuelle pour faute de vétérinaires disponibles.

## **- Coopérative scolaire**

Solde positif de 7027,43 euros au 05/05/2021. Sous réserve des opérations en cours. Bien qu'excédentaire le bilan de la coopérative scolaire reste maîtrisée afin de pouvoir mobiliser plus facilement les fonds nécessaires dans des actions qualitatives d'envergure une fois la levée des restrictions. Nous remercions par avance l'engagement, s'il n'est pas déjà effectif, des municipalités de Belflou, Sainte-Camelle, Marquein, Saint-Michel de Lanès et Salles sur l'Hers qui participent chaque année au financement de la coopérative.

L'APEESH, qui participe au financement des divers projets et sorties durant l'année reste aussi un partenaire indispensable et nous la remercions même si les sollicitations de cette année furent réduites à minima du fait de la situation sanitaire.

## **- Manifestations de fin d'année**

\* Le spectacle de fin d'année tout comme la kermesse sont annulés du fait des délais et de la situation sanitaire. Cependant, l'école souhaite rester le partenaire de toute action conjointe des parents et de la mairie, en dehors du temps scolaire, en fonction des possibilités qui seront les leurs. Une réflexion est engagée pour tenter d'organiser un événement le vendredi 2 juillet. Les contraintes à respecter sont à l'étude et une décision sera prise aux alentours du 22 juin.

\* Mme Pull indique qu'un petit événement sera organisé en présence des enfants uniquement. Une communication en ce sens a été transmise aux familles via les cartables.

\* Concernant les sorties :

Plusieurs sorties dans l'environnement proche ont été effectuées avec l'appui de Nature en Jeux. Une fois de plus, nous espérons pouvoir envisager des actions d'une autre envergure dans les prochains mois.

\* À l'issue du Conseil d'école, le règlement intérieur de l'établissement est normalement adopté afin de pouvoir être diffusé dès la rentrée aux parents. La modification des entrées du matin y est ajoutée.

Le directeur,

La secrétaire de séance,  
Clémentine Herbet